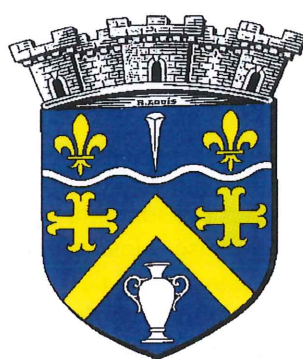


PROCES VERBAL**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 décembre 2016**

La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT.

M. LE MAIRE. – Mes chers collègues, il est 18h00, nous allons donc pouvoir ouvrir la dernière séance de l'année 2016 du Conseil Municipal de Mennecey, et pour ce faire, je vais procéder à l'appel.

Le quorum est atteint.

Désignation d'un Secrétaire de séance

M. LE MAIRE. – Il convient de désigner un secrétaire de séance. J'ai eu la candidature de Sandrine LEROTY. Y a-t-il d'autres candidats ? Je n'en vois pas. Vous êtes donc désignée à l'unanimité.

M. LE MAIRE. – Vous avez pu prendre connaissance des décisions prises dans le cadre de la délégation du Maire. Vous avez pu prendre connaissance du procès verbal du Conseil Municipal du 4 novembre dernier qu'il convient d'approuver. Y-a-t-il des demandes de rectifications ? Je n'en vois pas, je le mets aux voix, le procès verbal est donc adopté.

Vous avez pu prendre connaissance du rapport d'activité 2015 de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux).

Vous avez pu prendre connaissance d'une motion, sur table, qui vous est proposée concernant le projet de la SNCF pour l'amélioration de la ponctualité sur la ligne D du RER. Un projet qui, bien évidemment en l'état actuel des propositions qui sont faites par la SNCF, ne satisfait pas le territoire, les élus, les usagers. Il vous est donc proposé, ainsi que la mairie de Mennecey et ses élus l'ont toujours fait en lien d'ailleurs avec la Communauté de Communes du Val d'Essonne et les autres communes du territoire, de délibérer sur une motion demandant à la SNCF de revoir sa copie. La Communauté de Communes du Val d'Essonne avec laquelle nous avons travaillé sera amenée à proposer une motion quasiment identique. Alors, il y a un certain nombre d'attendus ou de tournures de phrases liées au fait que c'est une intercommunalité et non pas une commune, mais elle sera amenée à délibérer sur une motion similaire lors du prochain conseil communautaire qui se tiendra mardi prochain et d'ores-et-déjà, les élus du secteur commencent à essayer de fédérer leurs actions pour obtenir de la SNCF que sa copie soit revue et retravaillée. Y-a-t-il des demandes de précisions, de compléments sur cette motion ?

M. SCHENARDI. – Bonsoir, lors de la réunion qui s'est tenue à Ballancourt, c'était mardi dernier, Monsieur BEAUDET expliquait qu'il était favorable donc j'aimerais avoir la position claire et définitive du groupe de Valérie PECRESSE au Conseil Régional puisque du coup, on s'y perd un peu. On ne sait pas qui est pour, qui est contre ce projet. Merci.

M. LE MAIRE. – Bien. Vous savez que dans un groupe politique, il peut exister un certain nombre de divergences y compris dans un groupe politique aussi respectable que le Front National. D'ailleurs, j'avais noté dans le cadre du décès de Fidel CASTRO, qu'il y avait les pro-CASTRO et les anti-CASTRO ce qui était assez amusant en terme de position. Je pense notamment à Julien ODOUL, jeune cadre dynamique du Front National, qui après avoir fait une ode au décès de CASTRO que vous avez beaucoup apprécié à titre personnel, a été amené à l'enlever. Donc effectivement les partis politiques peuvent avoir en leur sein, des débats, des appréciations variées et différentes et encore plus lorsque l'on parle d'une majorité politique qui regroupe différents partis politiques. Je ne vais pas ici aller faire une soirée sur le détail des partis des uns et des autres mais au sein du Conseil régional francilien, la majorité de Valérie PECRESSE est composée sur trois groupes politiques, le groupe LR qui est majoritaire au sein de cette majorité, le groupe UDI et le groupe modém. Après là-dessus, chacun a sa propre appréciation des choses, il y a aussi des logiques territoriales qui rentrent en ligne de compte. Sur cette affaire, j'ai un regret, c'est de ne pas, à titre personnel, siéger au STIF. Le STIF a un nombre limité de conseillers régionaux, je ne fais pas partie de ceux qui siègent dans cette instance. J'ai été amené à saisir le Vice-Président du STIF, oralement

et par écrit ainsi que la Présidente du STIF et de la Région pour leur demander de retravailler cette copie avec toujours la question extrêmement difficile pour la personne en charge de la gestion, d'essayer de trouver le meilleur système et d'essayer de trouver l'intérêt général où, je le dis sur ce sujet, la très grosse faiblesse de notre territoire, c'est que l'on est le plus petit, et que l'on est un territoire qui représente quelques 12 000 usagers quotidiens sur 650 000 aujourd'hui. Ce que nous estimons aujourd'hui non acceptable sur les élus du secteur, qu'ils soient de la majorité ou pas de la majorité d'ailleurs, c'est le fait que le projet, tel qu'il est présenté par la SNCF, et qui n'est globalement qu'une recusée si vous me passez l'expression, des projets de 2005, 2006, 2007 qui avaient déjà été condamnés à l'époque et qui n'est pas véritablement une évolution, se fait en se servant d'un territoire le plus petit en variable d'ajustement pour essayer d'avoir des progrès globaux sur la ligne et c'est vrai que sur le reste de la ligne, ça permet d'avoir un certain nombre de points noirs qui sont à améliorer. Ça a été les choix qui ont été faits au moment de l'ouverture de la gare de Créteil Pompadour en d'autres temps, et c'est d'une manière générale le type de choix que l'on subit. Ma position sur ce dossier est assez claire, je pense qu'en l'état actuel c'est quelque chose qui n'est pas acceptable. Je ne suis pas quelqu'un de fermé à toute évolution, l'opposition systématique n'est pas non plus quelque chose qui produit des effets ou bien qui sert à quoi que ce soit, mais je pense qu'aujourd'hui, soit la SNCF est capable, s'il y a un système de déracordement, de rupture de charges, d'amener des compensations fortes pour les habitants du territoire, qui aujourd'hui n'existent pas, car avoir des trains neufs c'est très bien pour faire 2, ou 3 stations, mais ce n'est pas la priorité des usagers du train. Avoir une garantie qu'il n'y ait que trois minutes et demie de retard, c'est possible et je pense que c'est tenable au vu des gains de fiabilité sur l'ensemble de la ligne. Dire qu'aujourd'hui, le retard moyen est de sept minutes par jour et que donc, si l'on arrive à combler le retard de sept minutes en augmentant que de trois minutes et demie, c'est un gain de trois minutes et demie. C'est théoriquement vrai. Mais je pense que c'est quelque chose qui n'est pas audible des usagers qui depuis 20 ans vivent le manque d'investissement successif dans les transports et ont un niveau de confiance par rapport à la SNCF qui est proche du degré zéro. Je pense que ça, ce n'est pas quelque chose d'audible. Moi, ce sur quoi j'essaie aujourd'hui de me mobiliser avec les élus du secteur et au travers de cette délibération, c'est que ce projet soit retravaillé. A mon sens, il n'y a que deux possibilités qui sont véritablement viables : soit d'essayer de garder le type de desserte actuelle en le modulant et en jouant sur les horaires de train etc., soit s'il y a un déracordement, de le compenser par des liaisons directes et ça effectivement si vous supprimez un certain nombre d'arrêts, il n'y a pas besoin d'avoir fait polytechnique, l'ENA ou science politique pour maîtriser le fait que votre trajet durera moins longtemps et, s'il y a un changement mais un temps de trajet qui est inférieur, c'est quelque chose qui peut rentrer dans une ligne de discussion. Aujourd'hui, on n'a ni l'un, ni l'autre. Donc, je pense qu'il est important d'essayer de jouer les choses groupées sur cette question en dehors des clivages politiques parce que là, on est sur des clivages territoriaux. Et, je me rappelle pour les avoir combattus ; vous voyez il y a 7 ans jour pour jour j'étais entrain de manifester avec KOSCIUSKO MORIZET, BEAUDET et un certain nombre d'élus, rue de Châteaudun devant le STIF, sur les projets de restructuration qui nous étaient lancés à l'époque. Et à l'époque, le clivage à gauche était le même, il était entre grands franciliens et petits franciliens avec la problématique qui est celui des grands franciliens qui pèsent démographiquement et donc en terme de représentation en nombre d'élus, moins que les habitants de petite couronne. Sur ces sujets, on a tout intérêt à essayer d'avancer le plus groupé possible et de la manière la plus solidaire possible. Ensuite, pour répondre à une interrogation que vous ne m'avez pas posée mais que vous avez posée en d'autres lieux, je n'ai pas souhaité être présent à cette réunion. J'ai souhaité que la ville de Mennecy soit présente à travers plusieurs de mes adjoints qui y étaient pour seule et bonne raison que, si j'avais été présent en tant que Conseiller Régional et que Maire, je n'aurais pas pu dire au vice-président du STIF que je cautionnais son projet. Et je pense que dans une salle, dont je savais qu'elle allait être agressive parce que par nature, sur ce type de concertation, les gens qui viennent sont les gens qui sont plutôt inquiets ou plutôt mécontents, plutôt que les gens qui vont soutenir un projet, je n'avais pas envie par rapport au Vice-Président du STIF, qui va être potentiellement

décideur, de dire : on essaie de faire des progrès, on essaie de retravailler les copies, on demande à la SNCF de revoir son projet, de le mettre encore plus en situation de porte à faux, parce que je pense que ça aurait été de mauvaise politique et qu'à l'inverse, je n'aurais pas pu, pour une question d'honnêteté, dire que je cautionne ce projet. Donc c'est quelque chose que je lui ai dit en tête à tête, que je vous dis ici, que je lui ai écrit, mais je ne souhaitais pas participer à une sorte de lynchage, ou aller crier avec les loups car je pense que ça aurait été pour le coup, sur le sujet qui nous intéresse, contreproductif sur cette affaire. Est-ce qu'il y a des demandes d'interventions, de précisions, ou y compris de précisions sur le texte ou les considérants de cette motion ? Vraiment, il me semble important que nous puissions là-dessus marquer une position claire. Si nous ne le faisons pas, nous sommes sûrs de ne pas être entendus. D'autres questions ?

M. FERET. – Bonsoir à tous. Je serai bref. Je suis solidaire. Je propose d'ajouter un point sur la partie suite à la présentation où il y a les points : la dégradation ou l'absence de propositions, la non amélioration... à propos du PDUIF (le Plan de Déplacement Urbain de l'Ile-de-France) adopté en 2014 et qui est un volet du SDRIF adopté en 2013 page 84 du PDUIF. Il est écrit que le RER est un réseau structurant dont l'une des fonctions est d'assurer la connexion de la Grande Couronne avec Paris et non pas les autres banlieues, d'une façon continue.

M. LE MAIRE. – Ecoutez, c'est quelque chose qui me semble de bon sens. Ce que je vous propose, c'est que vous nous fassiez une proposition de rédaction de 2 ou 3 lignes sur ce sujet que nous puissions intégrer à la délibération.

Mme VASSEUR. – Ça concerne uniquement le titre. Pour moi, on ne doit pas se mobiliser uniquement sur l'amélioration de la ponctualité mais aussi sur la desserte.

M. LE MAIRE. – C'est l'intitulé du projet. Le projet de la SNCF est un projet pour l'amélioration de la ponctualité en fait. On reprend le projet tel qu'il est. L'intitulé de la motion est fait en rapport avec ce que propose la SNCF au STIF. Mais sur le fond, bien évidemment ça fait partie d'un ensemble. Ce que je vous propose pour que l'on soit le plus transparent possible, c'est que je demande à Jean FERET, s'il le veut bien, pendant le Conseil Municipal, de préparer les deux lignes de texte qui lui semblent intéressantes, de me les faire passer et nous voterons sur cette motion pour laquelle je pense, nous voterons ensemble dessus. Dès que Jean FERET m'aura fait passer le texte, je ramènerai cette délibération entre deux autres, de manière à ce que nous puissions avancer sur ce sujet.

I. AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

1. Présentation du rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes du Val d'Essonne

M. LE MAIRE. – Il convient de vous demander de prendre acte du rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, dont vous avez dû prendre connaissance. Je ne sais pas s'il y a des sujets ou des points particuliers le concernant que vous souhaitez évoquer ? Je n'en vois pas, il est donc pris acte du rapport d'activité.

2. Désignation des délégués pour siéger au syndicat issu de la fusion de cinq syndicats dont le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau

M. LE MAIRE. – Il convient de désigner de nouveaux représentants pour le SIARCE version II en espérant que nous n'ayons pas à redélibérer lors d'un prochain Conseil Municipal. Vous savez qu'au titre des fusions de syndicats, le SIARCE va se regrouper avec d'autres syndicats ayant les mêmes natures de compétences. Le SIARCE va être juridiquement dissous au 31 décembre pour être reconstitué si ma mémoire est bonne pour le 21 janvier en commémoration de la mort de Louis XVI. Le SIARCE aura à se doter d'un nouvel exécutif en espérant qu'il ne soit pas raccourci et il convient donc de redésigner les délégués de notre commune au SIARCE. La grosse difficulté qui se pose pour toutes les communes membres de ces syndicats, c'est que l'arrêté préfectoral demandant de désigner les représentants n'est pas encore tombé. A défaut qu'il soit tombé, nous vous proposons malgré tout de délibérer avec le risque, si la délibération ne correspondait pas aux attendues qui nous soient demandées par la Préfecture, que nous devons redélibérer et potentiellement que nous devons

redélibérer avant le 21 janvier, c'est-à-dire de faire un conseil municipal quasiment uniquement pour redésigner les délégués, pour que le syndicat puisse se reconstituer. On est sur des choses qui sont, comme chacun sait dans ce pays, d'une simplicité administrative absolue. Je passerai sur les questions d'engagement, d'existence juridique, de financement, de travaux sur cette période de trois semaines en janvier où l'on est sur un encéphalogramme plat, ce qui est vrai pour le SIARCE est vrai pour les autres syndicats dans d'autres départements qui sont dans le même cas de figure. Ni des problèmes de fiscalisation et de recettes pour ce syndicat qui peuvent s'avérer critiques sur les six premiers mois de l'année du fait des règles liées au regroupement entre syndicats. Y-a-t-il des interrogations sur ce sujet ? Non, donc il vous est proposé par la majorité en délégués titulaires Xavier DUGOIN et moi-même et en délégués suppléants Daniel PERRET et Anne-Marie DOUGNIAUX. Y-a-t-il d'autres candidats ? Je n'en vois pas. Je vais vous demander si quelqu'un souhaite à ce que nous votions à bulletins secrets ? Pas de demande de votes à bulletins secrets.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	30	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
CONTRE	0	
ABSTENTION	3	Jean FERET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
ABSENT	0	

II. FINANCES

Rapporteur : Claude GARRO

3. Décision Modificative n°3

M. GARRO. – Bonsoir mes chers collègues. Ce sera la dernière décision modificative de l'année. Vous l'avez trouvée sur table parce qu'entre l'envoi des documents et ce jour, nous avons rajouté une recette donc je pense que c'était utile de la faire figurer dans cette dernière DM. La DM3 se divise comme le budget en investissement et en fonctionnement et elle est équilibrée en investissement à hauteur de 278 578 € et en fonctionnement à hauteur de 376 766€, c'est ce que vous allez trouver sur table. Quelques commentaires : en matière d'investissement, nous avons des recettes nouvelles d'investissement pour 281 878€ constituées principalement par un complément de FCTVA important et un complément de taxe d'aménagement. Inversement, nous avons quelques recettes inférieures à la prévision budgétaire pour 3 300€, ça concerne un réajustement sur un de nos PUP ce qui fait que les recettes nouvelles nettes d'investissement sont de 278 578€. En parallèle, nous avons des dépenses. Dépenses nouvelles : 63 947€, ce sont des travaux en régie dont la contrepartie, c'est que ça va se retrouver en recettes de fonctionnement. Virement de crédit pour 59 600€, ils n'interviennent pas dans l'équilibre et donc dépenses nettes 63 947€. Recettes nettes moins dépenses nettes dégagent un solde positif d'investissement de 214 630€. Cette somme, nous la portons au crédit du compte dépenses imprévues qui passe ainsi à 269 635€. Concernant la section de fonctionnement, nous avons des recettes nouvelles à hauteur de 425 235€. On trouve là

principalement l'attribution du Fond Départemental de Taxe Professionnelle, la comptabilisation de travaux en régie, des suppléments de taxes locales et des droits de mutation. Inversement, nous avons quelques recettes inférieures à la prévision budgétaire pour 48 471€, nous trouvons là un crédit qui avait été prévu pour l'implantation d'une antenne relais pour la société Bouygues qui ne se fera pas cette année ainsi qu'une subvention attendue concernant la petite enfance qui n'a pas été reconduite. Donc, 48 471€ en moins. Recettes nettes : 376 764€. En face de ces recettes, nous avons les dépenses. Dépenses nouvelles, total 283 217€. Principalement, des compléments de rémunérations, des dépenses de communication, le reversement à l'Etat d'un trop perçu sur la taxe des propriétés non bâties. Nous avons également quelques dépenses qui se sont révélées inférieures à la prévision budgétaire. 52 462€, c'est un contrat avec une entreprise qui s'occupait du nettoyage de nos équipements sportifs, contrat qui n'a pas été reconduit pour la fin de l'année, le travail étant assuré en interne. Dépenses nouvelles moins dépenses non réalisées, ce qui nous donne des dépenses nettes 230 755€. Solde positif là également en matière de fonctionnement, recettes nettes moins dépenses nettes est égale à 146 010€ ; somme qui sera portée là aussi au crédit du compte dépenses imprévues de fonctionnement, un compte qui passe à 222 459€. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité

POUR	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET
CONTRE	4	Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSTENTION	2	Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
ABSENT	0	

M. LE MAIRE. – Je vais vous interrompre deux minutes Monsieur le rapporteur pour revenir à notre motion concernant le RER D. Donc, il vous est proposé par rapport à la délibération qui vous a été remise sur table de rajouter un premier *considérant* qui donnerait ceci : « En conséquence de quoi, le conseil municipal : CONSIDERANT que le PDUIF adopté en 2014 stipule que le RER est un réseau structurant qui assure une liaison continue entre la Grande Couronne et Paris » et ensuite nous reprenons... CONSIDERANT que les mesures... J'ai fait grâce de la page dans la délibération car pour peu que cela ne soit pas la même édition, ça peut peut-être même se retrouver en 83 ou 85 au lieu de la 84. Tout le monde est d'accord sur ce texte ? Je mets aux voix ?

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
-------------	----	--

		PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

4. Autorisation d'engager, de liquider, de mandater les dépenses d'investissement avant vote du Budget Primitif 2017

M. GARRO. – Une délibération classique qui permet à toute commune de pouvoir engager des travaux entre le 1^{er} janvier et la date de vote du budget. Nous, nous le voterons vraisemblablement début avril. Donc, pour que nous puissions continuer à fonctionner entre le 1^{er} janvier et le mois d'avril, il y a une disposition qui prévoit l'ouverture de crédits gagés sur la moyenne des crédits ouverts l'année précédente en matière d'immobilisations. Vous avez l'inscription budgétaire 2016 pour les immobilisations incorporelles, l'inscription budgétaire pour les immobilisations corporelles et l'inscription budgétaire pour les immobilisations en cours. Inscriptions budgétaires concernant le BP et les DM. Nous avons le droit au quart de chacun de ces chapitres en autorisation de lancement de programmes jusqu'au vote du budget 2017. Les montants vous sont indiqués dans les cases. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

5. Indemnité de conseil 2016 du receveur municipal

M. GARRO. – Chaque année nous versons une indemnité et les autres communes font de même au receveur municipal. Ça remonte à l'année 1983. Le calcul est fait sur la moyenne des fonds qu'il a maniés au cours des trois dernières années 2013, 2014 et 2015. Ensuite, ce montant moyen fait

l'objet de tranches et nous arrivons à un total brut pour monsieur le receveur municipal de 2 694€, total net 2 456€. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité

POUR	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL
CONTRE	0	
ABSTENTION	7	Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
ABSENT	0	

6. Motion exigeant le retrait de la baisse du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle

M. GARRO. – Cette motion a été établie par les présidents de conseils généraux en ce qui concerne le Fond Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle. Ce fond est versé par les départements mais il est fixé par l'Etat. La loi de finances pour 2017 prévoit une réduction importante, cette fois encore, de ce Fond Département de Taxe Professionnelle qui devrait impacter la commune de Mennecy de recettes négatives de 53 021€ en 2017. Alors ça commence à bien faire. Pour vous donner quelques exemples, en 2011, ce Fond Département de Taxe Professionnelle était de 508 824€, c'est une recette de notre budget très importante qui nous permet d'assurer un certain nombre de missions qui nous sont transférées. En 2016, nous n'avons touché que 241 009€ et l'an prochain, nous serions amputés encore de 53 021€. Donc cette motion qui sera votée par un certain nombre d'autres communes a pour but de demander à l'Etat de revenir sur cette disposition de la loi de finances pour 2017. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	

ABSTENTION	5	Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

III. EMPLOI

Rapporteur : Alain LE QUELLEC

7. Sollicitation d'une aide dans le cadre des projets d'information sur l'emploi et le développement économique auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France

M. LE QUELLEC. – Il s'agit d'une sollicitation d'une aide dans le cadre des projets d'information sur l'emploi et le développement économique auprès du Conseil Régional. Nous avons déjà fait 4 salons de l'emploi et nous sollicitons cette aide pour le 5^{ème} salon qui aura lieu le 12 avril 2017. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

IV. URBANISME-ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Anne-Marie DOUGNIAUX

8. Rapport d'activité annuel pour l'exercice 2015 dans le cadre du bail emphytéotique administratif à la Société Nationale Immobilière pour la trésorerie municipale de Mennecey

Mme DOUGNIAUX. – Il s'agit de rapports d'activité annuels. Le premier, c'est le rapport d'activité pour l'exercice 2015 dans le cadre du bail emphytéotique administratif à la Société Nationale Immobilière pour la trésorerie municipale de Mennecey. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas. Donc, c'est un prend acte.

9. Rapport d'activité annuel pour les exercices 2015-2016 dans le cadre du bail emphytéotique administratif à la Société Nationale Immobilière pour la brigade de gendarmerie de Mennecey

Mme DOUGNIAUX. – Le deuxième rapport concerne la gendarmerie de Mennecey, toujours un bail emphytéotique avec la Société Nationale Immobilière. Y-a-t-il des questions sur ce rapport ? Je n'en vois pas. C'est toujours un prend acte donc, il n'y a pas de vote.

10. Rapport d'activité annuel 2015 de la commission communale d'accessibilité

Mme DOUGNIAUX. – Troisième rapport d'activité, c'est le rapport de la commission communale d'accessibilité où il a été présenté l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP). Y-a-t-il des questions sur ce rapport ? Je n'en vois pas. C'est toujours un prend acte.

V. DECHETS – ORDURES MENAGERES

Rapporteur : Gilles BRANDON

11. Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés CCVE (Communauté de Communes du Val d'Essonne)

M. BRANDON. – Bonsoir mes chers collègues. Comme chaque année, je pense que vous avez pris connaissance du rapport de la Communauté de Communes pour les activités d'enlèvement des ordures ménagères. Donc, je ne vous imposerai pas un long discours, on va simplement reprendre quelques points intéressants sur l'exercice 2015. On a envoyé à chaque vague 20 000 factures donc 2 fois par an. Ensuite le SIREDOM a installé des points d'apport volontaire pour justement permettre de ne pas être obligé d'aller dans les déchetteries et je voudrais à ce sujet rappeler, lorsque vous avez l'occasion de le faire, que ces points d'apport volontaire ne sont pas des déchetteries. On doit donc mettre que dans les containers et non pas à côté. Aujourd'hui, nous rencontrons quelques difficultés sur les points d'apport volontaire car il y a une confusion entre apport volontaire et déchetterie. Monsieur le Maire a d'ailleurs pris la décision de retirer celui qui était à côté de la fondation Dassault parce que là, ça devenait vraiment ingérable. Alors de temps à autre, nous arrivons à identifier les contrevenants. Ils sont verbalisés. Dans la majorité des cas ils reviennent vers nous, je les reçois mais, c'est toujours la même remarque « vous savez, on ne l'a pas fait exprès ». Donc, si vous avez l'occasion de parler de ces sujets avec les menneçoises et les menneçois, ne manquez pas de leur rappeler cette règle élémentaire. Maintenant, en ce qui concerne les activités proprement dites d'enlèvement des ordures ménagères, les tonnages sont à la baisse chaque année puisqu'entre 2008 et 2015, c'est une baisse de 36,75%. Sachant que la baisse avait commencé à se manifester d'une manière extrêmement précise à partir de 2009. Elle a relativement peu chuté jusqu'en 2011 et la chute est beaucoup plus importante en 2012, 2013, 2014 et 2015. Je pense qu'à un moment donné, on atteindra un seuil au-dessous duquel on ne pourra pas aller, ça paraît évident mais il y a quelques efforts encore à fournir. Pour vous donner un ordre de grandeur, le tonnage par habitant, en 2014, pour les ordures ménagères, alors les ordures ménagères c'est vraiment le tout-venant, sur la totalité de la communauté de communes, était de 183 kg. Il est passé à 178 kg en 2015. Le bi-flux, c'est-à-dire ce que vous mettez dans les poubelles orange, était de 36,7 kg en 2014 et de 35,90 kg en 2015. Là, il n'y a pas une grosse différence. Pour les journaux-magazines, il y a eu une légère augmentation en 2015 par rapport à 2014 mais c'est vraiment très marginal. Le verre reste au même niveau mais par contre en apport volontaire, on s'aperçoit que le verre est moins déposé en 2015 qu'il ne l'a été en 2014 puisque l'on est à 18,4 kg contre 19,2 kg. Par contre, on constate une chute importante pour la collecte des déchets végétaux : 32,100 en 2014 et 23,100 en 2015. Il est évident que l'on va devoir être vigilant sur les déchets végétaux car il y a des réflexions sur la collecte et c'est vrai que la ville de Mennecey par rapport aux autres communes de la CCVE, possède énormément d'espaces verts. Donc là, les volumes sont importants. Pour les encombrants, on est passé de 3,9 kg à 2,8 kg pour l'année 2015. En conclusion, la part de collecte d'ordures ménagères sur la totalité des collectes est de 65%. La partie la plus faible qui représente 13%, ce sont les encombrants. Voilà en quelques mots ce qui a marqué l'exercice 2015. Y-a-t-il des questions sur ce rapport ? Je n'en vois pas. C'est un prend acte.

VI. ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Xavier DUGOIN

12. Rapports d'activité 2015 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement et d'Eau Potable du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau

M. DUGOIN. – Comme pour mon collègue, ce sont des présentations de rapports et donc des « prend acte ». On parle des activités à N-1. Le premier rapport est sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement et d'Eau Potable du SIARCE. Un libellé qui vaut jusqu'en décembre de cette année. C'est un rapport classique. Je pense que le plus simple, si des collègues ont un certain nombre de questions sur des points précis, est de bien vouloir me transmettre en qualité de Président de cette structure jusqu'au 31 décembre et un peu plus puisque je suis le doyen d'âge des 5 syndicats donc je présiderai au moins jusqu'au 21 janvier, et j'aurai le temps de répondre à vos questions s'il y en a.

13. Rapport d'activités 2015 du SIARCE

M. DUGOIN. – Je vais également vous demander de donner acte pour le rapport d'activité 2015 du SIARCE pour lequel la logique de travail est celle que j'indiquais pour le précédent rapport. S'il y a des questions sur des points précis, vous me les transmettez par écrit et nous y répondrons également par écrit.

VII. SPORTS-CULTURE-VIE ASSOCIATIVE

Rapporteur : Francis POTTIEZ

14. Demande de subvention pour le projet les Folies du Parc auprès du Conseil Régional d'Ile de France

M. POTTIEZ. – Bonsoir à tous. Donc deux demandes de subventions pour la culture. Une pour le projet des folies du parc, et l'autre pour le projet Tattoo Metal Fest. Dans sa délibération du 23 juin 2015 relative aux aides régionales dans le domaine culturel, le Conseil Régional d'Ile-de-France a adopté le fait que la région peut intervenir dans l'ensemble des champs artistiques, culturels ou mémoriels, quelles que soient les disciplines, les formes, les structures ou entités porteuses des projets aidés, via son dispositif Aide aux Manifestations Culturelles. Le soutien régional vise à aider l'organisation de manifestations culturelles qui recouvrent des événements se déroulant sur une durée précise ou à une série de dates spécifiques dans une année et devant remplir l'ensemble des critères suivants :

- Correspondre à un rayonnement régional par l'ampleur géographique de l'initiative ou par le caractère innovant ou inédit du contenu.
- Prendre en compte les contraintes liées à l'aménagement du territoire en rapport avec la plus ou moins grande diversité de l'offre proposée aux habitants.
- Disposer de partenariats avérés, soit publics (Etat, collectivités), soit privés.
- Mener des missions de service public visant à l'appropriation par les publics et les populations des contenus portés par la manifestation.

Fort d'une première édition qui a accueilli près de 4 000 personnes le 2 juillet 2016, la commune de Mennecy a souhaité pérenniser cette journée particulièrement appréciée des spectateurs conviés et qui aura pour thématiques en 2017 les périodes du Moyen-âge, de la Renaissance, du Siècle des Lumières et de la Révolution. « Les Folies du Parc », manifestation culturelle dédiée à l'Histoire, prendra donc la forme d'une déambulation théâtrale entraînant le public dans une promenade dans le Parc de Villeroy organisée autour d'un parcours ponctué d'animations, d'ateliers, de démonstrations de métiers et jeux d'autrefois, des pratiques sportives, de démonstrations équestres et de vènerie, de prestations musicales mêlant chants et danses. Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande de subvention pour le projet « Les Folies du Parc » auprès du Conseil Régional d'Ile de France et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth
-------------	----	--

		VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

15. Demande de subvention pour le projet Tattoo Metal Fest auprès du Conseil Régional d'Ile de France

M. POTTIEZ. – Dans sa délibération du 8 avril 2011 relative aux aides régionales aux festivals et musiques amplifiées, le Conseil Régional d'Ile de France a adopté le fait que la région peut apporter un soutien spécifique aux festivals de musiques actuelles et amplifiées : jazz et musiques improvisées, chanson, musiques traditionnelles et musiques amplifiées. Le soutien régional vise à aider l'organisation de manifestations culturelles qui doivent présenter un intérêt régional caractérisé par le rayonnement de la manifestation, l'ampleur géographique de l'initiative, le caractère innovant ou inédit de la programmation, les partenariats élaborés, les territoires et les publics touchés. Les festivals doivent répondre à l'ensemble des critères ci-dessous :

- Prendre en compte les contraintes liées à l'aménagement du territoire en rapport avec la plus ou moins grande diversité de l'offre proposée aux habitants.
- Disposer de partenariats avérés, publics ou privés.
- Présenter une ou plusieurs créations originales, d'artistes en résidence ou non, dans leur programmation.
- Développer des actions visant à l'appropriation par les publics et les populations des contenus portés par le festival.
- Jouer un rôle structurant dans le domaine culturel sur leur territoire.
- Limiter l'empreinte écologique du festival, mettre en œuvre des actions inscrites dans une démarche durable et solidaire.
- Proposer une politique tarifaire permettant de favoriser l'accessibilité de tous les publics au festival, particulièrement les jeunes de moins de 26 ans, notamment les lycéens et les apprentis, ainsi que les demandeurs d'emploi.

Le projet « Tattoo Metal Fest », est une manifestation regroupant un festival de musique métal, le « Mennecy Metal Fest » qui, couplé à une convention « tatouage », le « Mennecy Ink Tattoo Fest », est un évènement qui prend de l'ampleur depuis quatre ans, avec plusieurs dizaines d'artistes et des milliers de spectateurs et de visiteurs. Ce festival représente une belle ouverture sur des arts qui sont sous-représentés dans notre région. Il participe à faire connaître des courants riches d'une qualité artistique appréciée par toutes les générations, et qui mérite donc une exposition de plus grande envergure. Estimé à 52 900 € pour l'ensemble des dépenses, le Conseil Régional d'Ile de France est sollicité pour un montant de 15 000 €. Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande de subvention pour le projet « Tattoo Metal Fest » auprès du Conseil Régional d'Ile de France et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

Rapporteur : Annie PIOFFET

16. Convention entre la commune de Mennecy et l'association Orquoise Plongée

Mme PIOFFET. – Je vais vous présenter trois conventions qui sont renouvelables toutes les trois et valables pour une durée de trois ans. Il s'agit de la convention entre la commune de Mennecy et l'association Orquoise Plongée. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

17. Convention entre la commune de Mennecy et l'Académie Mennecoise d'Arts Martiaux

Mme PIOFFET. – La deuxième convention, elle est pour l'Académie Mennecoise d'Arts Martiaux. C'est le même processus. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

18. Convention entre la commune de Mennecey et l'association Handball Mennecey Val d'Essonne
Mme PIOFFET. – Troisième convention avec l'association du handball Mennecey Val d'Essonne renouvelable pour 3 ans. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

19. Subventions 2017 aux associations par anticipation au vote du budget primitif 2017 avec paiements fractionnés

Mme PIOFFET. – La délibération suivante concerne les subventions 2017 aux associations par anticipation au vote du budget primitif 2017 avec paiements fractionnés. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

VIII. SCOLAIRE-PERISCOLAIRE-RESTAURATION

Rapporteur : Jean-Marc RITA LEITE

20. Présentation du rapport d'activité 2015 de la délégation de service public de restauration scolaire et municipale de la ville de Mennecy (ELIOR)

M. RITA LEITE. – Chers collègues, bonsoir. Je vous présente ici le rapport d'activité 2015 de notre délégataire ELIOR pour la restauration. Vous avez pu constater qu'il y a eu une hausse de repas servis suite à la réforme scolaire. Tous les enfants qui ne mangeaient pas à la cantine le mercredi parce qu'ils mangeaient soit dans le cadre du centre de loisirs, soit parce qu'ils mangeaient chez eux, mangent maintenant tous à la cantine. De là, découlent plusieurs augmentations ou diminutions de part et d'autre. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas. C'est un prend acte.

Rapporteur : Marie-José PERRET

21. Présentation du rapport d'activité 2015 de la société VERVI'LIA, titulaire du contrat de partenariat pour la démolition / reconstruction du groupe scolaire de la Verville

Mme PERRET. – Bonsoir, il s'agit du rapport d'activité 2015 de la société VERVI'LIA, titulaire du contrat de partenariat pour la démolition / reconstruction du groupe scolaire de la Verville. Ce qui ressort surtout de cette présentation, c'est une consommation d'énergie de fluides qui est constante en 2014 et 2015. Par contre, une consommation réduite de deux tiers pour l'eau en 2015 suite à la réparation d'un défaut technique sur une canalisation enterrée. C'était les points principaux que j'avais relevés. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas. C'est un prend acte.

IX. PERSONNEL

Rapporteur : Xavier DUGOIN

22. Création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2^e classe à temps complet

M. DUGOIN. – Un premier rapport pour un poste d'adjoint administratif territorial de 2^e classe qui permettra de procéder à la nomination d'un agent. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
-------------	----	--

		PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

23. Création d'un poste de brigadier chef principal à temps complet

M. DUGOIN. – Un deuxième rapport pour la création d'un poste de brigadier chef principal à temps complet. Donc, c'est une création de poste qui permettra de procéder à la nomination d'un agent par voie de mutation. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

24. Création d'un poste de brigadier à temps complet

M. DUGOIN. – Toujours dans le même secteur de la sécurité, la création d'un poste de brigadier à temps complet qui permettra de procéder cette fois à la nomination d'un agent par voie de détachement. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge
-------------	----	--

		RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

25. Création d'un poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps non complet et de 7 postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 1^{ère} classe à temps non complet
M. DUGOIN. – Création d'un poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps non complet et de 7 postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 1^{ère} classe à temps non complet. Comme chaque année, c'est une logique d'adaptation des contrats. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO
ABSENT	0	

26. Mise en place du Droit Individuel à la Formation (DIF) des élus

M. DUGOIN. – La mise en place du Droit Individuel à la Formation (DIF) des élus à partir du 1^{er} janvier 2017. Les élus vont pouvoir continuer à se former au mieux et pour se faire, il vous est proposé que nous inscrivions un montant prévisionnel de dépenses de formation égal à 2% du montant total des indemnités de fonction des élus. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge
-------------	----	--

		RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

27. Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe vacataire durant les vacances scolaires

M. DUGOIN. – Enfin, la création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe vacataire durant les vacances scolaires. C'est un poste qui permettra pendant la période des vacances scolaires d'ouvrir un atelier sur la comédie musicale pour les enfants de la ville de Mennecey. Y-a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Carina COELHO(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL(<i>pvr</i>), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET(<i>pvr</i>), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD (<i>pvr</i>)
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

M. LE MAIRE. – Merci monsieur le rapporteur. Pour information, avant de vous souhaiter à tous et à toutes de belles fêtes de fin d'année sauf à ce que nous soyons obligés du fait du point SIARCE de nous réunir au mois de janvier, le prochain conseil municipal devrait avoir lieu première semaine de mars pour le DOB. Je vous remercie, bonne soirée à toutes et à tous.

La séance est levée à 18h50.


Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecey
Conseiller Régional